



Amélioration du climat des affaires : Une mission de Doing Business au Togo ce Lundi P.4

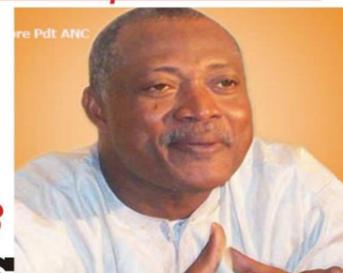
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°479 du 18 Avril 2016
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Affaire Bolloré / Ports de Conakry et de Lomé :

Fabre se mélange les pédales P.3



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

Dénouement de la crise au CAR :

Pourquoi Me Apévon irait-il vers la création de son parti ?



Me Apollinaire Yawovi Agboyibo



Me Paul Dodzi Apévon

Inspection des travaux réalisés par EBOMAF au Nord-Togo :

La mission ministérielle exprime sa satisfaction



Le ministre Ninsao Gnonfame



Pause de la grave bitume



Mahamadou Bonkoungou, PDG EBOMAF

RENCONTRE D'ÉCHANGE
ET D'INFORMATION AVEC
LES POINTS FOCAL DU MCC :

Une nécessité
de conserver les
acquis et d'obtenir
l'éligibilité au
programme Compact

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE (ODD):
De grands efforts
consentis par
le gouvernement

LES NUMEROS VERT DE L'OTR
POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT
8280
Anticorruption
POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



DISTRIBUTION CONJOINTE TOGO TELECOM - TOGOCEL

Désormais, pour tous vos besoins en :

- **Renouvellement de forfaits Internet ADSL**
- **Rechargement de crédit téléphonique**
- **Transfert de crédit**

Rendez-vous auprès des Points de Vente TOGO TELECOM et des distributeurs de produits et services TOGOCEL sur toute l'étendue du territoire national.

Groupe TOGO TELECOM

Infos : Composez le 119 ou le 22 22 01 19 si vous appelez d'un autre réseau.

Dénouement de la crise au CAR : Pourquoi Me Apévon irait-il vers la création de son parti ?

C'est quand même curieux qu'au moment où tout semble redevenir normal dans la crise qui secoue le Comité d'Action pour le Renouveau qu'on annonce depuis quelques jours une volonté chez Me Apévon de créer un parti propre à lui. L'information à priori paraît être de l'intox mais à voir de près la persistance, on peut se dire qu'il peut y avoir des brides de velléités comme quoi, il n'y a jamais de fumé sans feu. Dans le cas de cette crise au CAR, on ne pourra imaginer comme solution la création d'un parti dès lors que celui qu'on annonce à cette manœuvre s'était mis totalement en courroux lorsqu'à une réunion du présidium, un responsable avait émis des doutes sur la fidélité de Me Apévon puisque c'est de lui qu'il s'agit aux idéologies du parti.

Tous les participants à cette réunion avaient conclu par cette colère de leur président national que la suspicion n'était pas fondée et que Apévon était de pleins pieds avec les idéologies de leur parti, le CAR. Mais tous vont déchantés lorsque le courant fasciste de l'opposition mettra son arsenal médiatique au service de Me Apévon en s'attaquant violemment et de façon injurieuse à la personne de Me Agboyibo. Ces attaques se perpétrent sous le silence coupable de Me Apévon semant du coup du doute sur son mécontentement à la réunion du présidium quand il était accusé.

L'idée de la création d'un parti propre à lui qui est distillée dans l'opinion depuis quelques jours semble s'inscrire dans la logique des suspicions faites à l'endroit du président national si elle se devenait une réalité. Mais Me Apévon à ce que nous sachions est un politicien imbu d'expériences qui n'irait pas tirer aussi bas son parti. Apévon comme tous les autres protagonistes de la crise savent que tout n'est pas rose dans le parcours d'une formation politique. Il y a des hauts et des bas qu'on savoir gérer. Il est normal que Me Apévon soupçonné d'avoir de la sympathie pour une autre idéologie politique se fâche. Mais un coup de colère de ce genre ne doit pas déborder jusqu'aux pires proportions tel qu'on l'annonce.

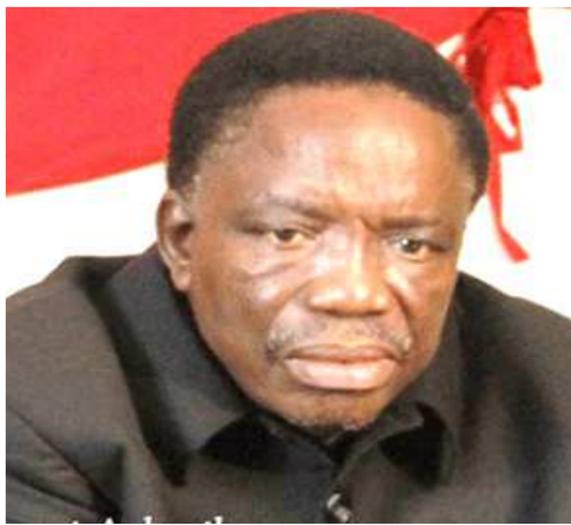
Le moment est venu pour que Me Apévon tranche en optant pour la solution de dénouement de la crise qui restaure la cohésion du Parti. Il doit comme il l'a commencé prendre les dispositions qu'il faut pour faire taire les oiseaux de mauvais augure. Me Apévon doit savoir qu'après l'effondrement de l'UFC suite à l'accord dit des braves, le mécontentement populaire que l'ANC a suscité par sa participation au scrutin présidentiel, le CAR a aujourd'hui l'image d'un parti d'espoir pour l'ensemble des militants de l'opposition. Ce serait dommage que Me Apévon pose un acte de nature à faire rondir le courant fasciste en voie d'enlèvement.

Le CAR est un parti charismatique qui fait bouger toutes les

lignes démocratiques depuis toujours.

Il nous en souvient que lors des élections législatives de 1994, le CAR de Me Agboyibo était le seul parti politique de l'opposition qui avait fait un score impressionnant. Raison de plus pour que les militants et les figures de proue de cette formation politique fassent preuve de bien-séance pour mettre l'intérêt du parti au dessus de l'intérêt personnel.

A l'allure où vont les choses, les protagonistes de cette crise doivent faire amende honorable pour comprendre que, nombreux sont les ennemis qui sont dans une posture de voir le CAR aller au pire et de s'enfoncer dans le



Me Apollinaire Yawovi Madji Agboyibo



Me Paul Dodzi Apévon

gouffre.

Me Apévon en tant que président national du parti prêterait-il le flanc aux pyromanes pour qu'ils accomplissent en douce leur basse besogne ? Contrairement à d'autres partis qui ont toujours préféré l'extrémisme et le chantage, le CAR s'est démarqué par son sens de dialogue et de concertation. Lorsqu'on s'en tient aux réformes politiques à opérer sur la scène politique togolais, le CAR par son sens de discernement arrive

à donner une approche qui baliserait le terrain à ces réformes. Mais les autres partis sont dans une politique de ne faire aucune concession.

Au demeurant, Me Apévon doit prendre toutes ses responsabilités pour ne pas faire basculer le parti. Le CAR doit s'évertuer à surmonter cette crise en créant une totale cohésion en son sein et surtout entre les cadres. C'est en effet en cela que le parti garderait sa dignité, son idéologie et ses principes direc-

teurs.

Les militants indécents qui rament à contre courant de la bienséance en poussant Me Apévon à se désolidariser de son mentor pour avoir son propre parti le conduisent inexorablement dans l'abîme. C'est à lui de savoir raison garder et de concert avec son président d'honneur savoir faire régner par tous les moyens, la vision du CAR.

Tchagnao

Affaire Bolloré/Ports de Conakry et de Lomé : Fabre se mélange les pédales

Depuis quelques jours une enquête ouverte en France sur les conditions d'octroi du terminal à conteneurs des Ports du Togo et de la Guinée Conakry au Groupe français Bolloré fait couler de l'encre et de salive. Selon les informations qui ont été données dans les colonnes de notre confrère "Le Monde", les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales se sont rendus dans les bureaux même du PDG Vincent Bolloré celui du directeur général et du directeur juridique du groupe.

Les mêmes sources précisent que la perquisition a été menée dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en novembre 2013 par le parquet national financier portant en l'occurrence sur des soupçons de "corruption d'agent public étranger".

"Les policiers se demandent si le groupe du milliardaire a utilisé sa filiale publicitaire Havas pour faciliter l'obtention de la gestion des ports de Conakry en Guinée et de Lomé au Togo", écrit notre confrère le Monde.

Bien plus, les enquêtes se sont dirigées vers les relations de Francis Perez, président du groupe Pefaco, une société spécialisée dans l'hôtellerie et les jeux, implantée en Afrique, pour se pencher sur les activités africaines de l'industriel Vincent Bolloré.

Selon toujours le Journal "le Monde", Francis Perez entretenait de bonnes relations avec Jean-Philippe Dorent, cadre dirigeant de la société de communication Havas dont Bolloré détient 60% de part et qui se serait occupée en 2010 de la campa-

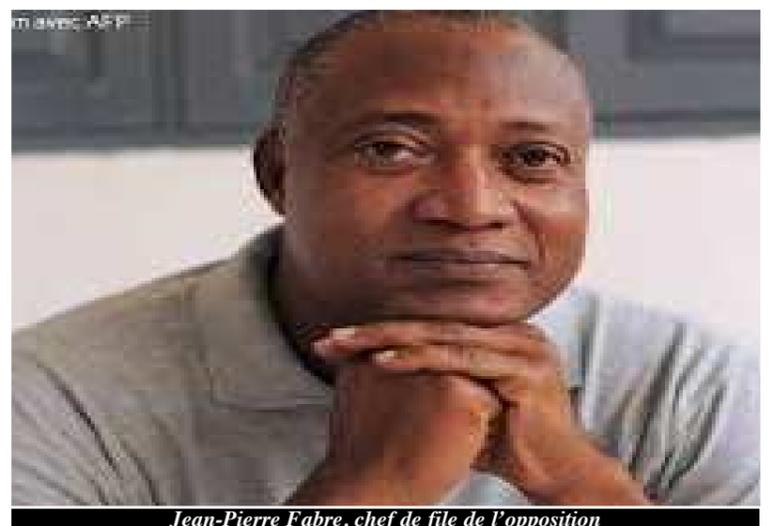
gne présidentielle guinéenne du candidat Alpha Condé".

Cependant, selon l'Agence France Presse, le groupe Bolloré a indiqué avoir "cessé toute communication politique depuis 2011".

De plus, toujours selon "Le Monde", Jean-Philippe Dorent s'est également chargé d'une partie de la communication du président de la république Faure Gnassingbé pour la campagne présidentielle de 2010.

Il nous en souvient que c'est en 2010 que le groupe Bolloré signait la concession du terminal à conteneurs du port de Lomé pour une durée de 35 ans.

Sur les antennes de notre confrère RFI, Jean-Pierre président de l'ANC récupère la situation, et se dit indigné en demandant des comptes sur les conditions de concession du PAL au groupe français. Comme à son habitude à chaque situation, il pense selon ses propres termes adresser une lettre au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé à propos de cette affaire.



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

Jean-Pierre Fabre estime également qu'en tant que député, il s'inscrit dans une logique d'interpeller les membres du gouvernement devant l'Assemblée nationale afin que ceux-ci donnent des explications sur les tenants et les aboutissants de cette affaire.

Au regard de ce qui précède, on comprend aisément que Jean-Pierre Fabre dans une certaine inconsistance pense alimenter le débat sur la base des informations données par certains médias étrangers. Il est curieux et étonnant dans ce cas d'espèce de voir M. Fabre se prévaloir de son titre de chef de file de l'opposition pour parler au nom des autres partis. Or, dans le statut de l'opposition dont il hérite le titre de chef de file de l'opposition, il n'a été défini nulle part des attri-

butions d'un quelconque chef de file de l'opposition. Donc Fabre ne devrait pas agir sur cette fibre pour parler de cette question. En le faisant, c'est comme il agissait au nom des autres partis.

En réalité, chaque parti politique a sa vision, son idéologie, ses positions vis-à-vis des affaires qui surviennent dans le pays. L'angle que commence par emprunter Fabre doit interpeller ses collègues de l'opposition qui doivent savoir lui donner les limites de son trophée de guerre qu'il ne cesse de brandir en toute situation.

En réalité, Fabre doit en toute situation avoir une démarche inclusive. Il ne doit pas aller vite en besogne sans prendre en compte l'avis des autres de l'op-

Suite à la page 6

Amélioration du climat des affaires :

Une mission de Doing Business au Togo ce lundi

Le Togo sous Faure Gnassingbé connaît un essor en matière de développement dans tous ses compartiments. Le pays depuis rassure à tous les plans. Les bailleurs de fonds ainsi que les opérateurs économiques, chacun en ce qui le concerne, se sentent de plus en plus soulagés par rapport à la gestion des affaires dans notre pays. Doing Business, l'institution qui contrôle et classe les efforts des pays en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires et du développement économique dans le monde, n'est pas aussi du reste. Il porte un regard positif sur le Togo. A cet effet, elle a délégué une mission qui séjourne au Togo à partir de ce lundi, 18 avril 2016. L'objet de cette mission est d'évaluer les avancées faites par le gouvernement togolais en matière de réformes économiques et de développements, surtout des affaires. L'évaluation permettra d'offrir un cadre favorable pour la croissance et le bien-être économique de la population.

Doing Business ne visite que les pays où des réformes économiques engagées sont appréciées et reconnues louables. C'est un signe fort qui vient confirmer la détermination du gouvernement de Faure Gnassingbé à effectuer des mutations, en vue d'assurer un climat opportun aux affaires et au développement

économique du pays.

En effet, les réformes effectuées par le gouvernement togolais dans le secteur économique en vue d'améliorer le climat des affaires au Togo et d'attirer les investisseurs sont énormes.

Il s'agit entre autres de la simplification du processus de création d'entreprise par la réduction



Le Président Faure Gnassingbé

des délais et coûts, Amélioration de l'accès à l'électricité par la réduction des délais de traitement de demande de raccordement à un réseau Moyenne Tension et la simplification des procédures, la réduction des

délais et l'amélioration des conditions de paiement, l'amélioration des procédures et coûts de transfert de propriété, La mise en place et l'opérationnalisation effective du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) qui

a induit des réformes significatives, l'Opérationnalisation des chambres commerciales, l'Opérationnalisation de la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO), ainsi que la facilitation des conditions d'accès au crédit

Il faut par ailleurs noter l'amélioration apportée en vue de réduire le délai de paiement des impôts.

Il est désormais offert aux contribuables la possibilité de recourir au paiement par virement bancaire, par le compte de la BCEAO ; de payer les impôts dans les guichets des banques installés au sein des commissariats des impôts ; de télécharger en ligne les formulaires et bordereaux de déclaration des impôts afin d'effectuer les formalités dans de meilleurs délais ; et de dénoncer les actes de corruption à travers un numéro vert mis en place à cet effet.

Autre innovation, c'est la protection des investisseurs, avec la possibilité offerte aux parties à un procès par le code de procédure civile d'échanger des pièces, ceci sur la base du principe du contradictoire. En d'autres termes, les parties au procès peuvent demander la production de catégories de documents auprès de la partie adverse sans besoin d'identification d'un document précis ; interroger directement (oralement ou par écrit) la partie adverse ou les témoins pendant l'audience.

Cet arsenal de réformes fait du Togo un bon élève en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires.

Nouvelle opinion

Rencontre d'échange et d'information avec les points focaux du MCC :

Une nécessité de conserver les acquis et d'obtenir l'éligibilité au programme Compact

Après que le Togo ait été admis au programme Treshold du Millenium Challenge Account (MCC), les membres de la cellule nationale s'attèlent pour conserver les acquis et surtout obtenir l'éligibilité au programme Compact.

C'est dans cette perspective qu'une séance d'échange et d'information sur le processus de formulation du programme Treshold a été organisée à l'intension d'une quarantaine de points focaux. Les travaux ont été ouverts le mardi 12 avril dernier à SAZOF par le ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou, en présence du Coordonnateur national de la cellule nationale du MCA-Togo, Stanislas Baba.



Baba Stanislas, Coordonnateur national du MCC (g) et le ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou (dt)

portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique, la loi portant organisation, composition et fonctionnement de la commission nationale des droits de l'homme, etc. Dans le même ordre d'idées, beaucoup d'autres réformes sont en cours dans le souci de promouvoir la bonne gouvernance, le climat des affaires et le renforcement du capital humain.

Il convient de rappeler que cette performance du Togo qui a

été reconnue par le MCC bien avant son éligibilité, a été soutenue par un ensemble de mesures prises par le Gouvernement pour la mise en œuvre d'importantes réformes dans les secteurs stratégiques tels que les infrastructures économiques, la lutte contre la corruption, les libertés publiques, les libertés politiques, l'amélioration de l'environnement des affaires, la modernisation de la justice, et le renforcement de la sécurité sociale. Ce qui constitue de nos jours un signal fort pour l'éligibilité au programme Compact auquel le Togo aspire.

C'est pour mettre la puce à l'oreille de tous les acteurs sur les efforts qui ont été fournis par le gouvernement que les membres de la cellule nationale ont initiés une telle séance de travail.

Une rencontre qui leur a permis de partager et d'échanger avec les points focaux sur les conclusions de la mission du Millénium Challenge Corporation (MCC) au Togo, sur le suivi du plan d'actions de 2016 (réformes mises en œuvre et les perspectives), sur la consistance de

l'analyse des contraintes à la croissance économique et enfin sur l'investissement privé.

C'était le lieu pour le Coordonnateur national de la cellule nationale du MCA-Togo, Stanislas Baba, de féliciter le gouvernement et les membres des comités sectoriels pour le travail efficace qu'ils ne cessent d'abattre pour le bien être du peuple togolais. Pour le ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou, le pays est certes qualifié au programme Threshold ; cependant il invite tous les acteurs à être bien éveillé pour ne pas dormir sur leurs lauriers. Il leur a invité à redoubler d'efforts pour conserver les acquis et surtout obtenir l'éligibilité au programme Compact. C'est pourquoi il les a exhorté à mieux veiller constamment à la mise en œuvre du reste des réformes de leur plan d'action de 2016.

Le Conseiller technique de la coordination, Sandra Ablamba Johnson a, pour sa part, souligné que c'est ensemble avec les points focaux, la population togolaise et les administrations concernées qu'ils vont arriver à identifier les contraintes qui entravent l'investissement du secteur privé au Togo.

Cette identification se fera avec l'appui des économistes du MCC. C'est une étude qui nécessitera des données et informations actualisées, objectives et fiables dans différents secteurs. Il a été donc lancé un appel à tous les points focaux pour la facilitation et la collecte des dits données et informations par l'équipe d'experts le moment venu.

Elom

L'Etat togolais dans le souci de promouvoir le développement économique du pays, de vastes chantiers de réformes ont été entrepris par le Chef de l'Etat.

Des réformes ont été opérées ces dernières semaines avec la mise en œuvre de la loi portant statut des réfugiés au Togo, la loi

Affaire Bolloré/Ports de Conakry et de Lomé : Fabre se mélange les pédales

Suite de la page 3

position. A l'avenir, si Fabre veut agir ou écrire au Chef de l'Etat qu'il le fasse au nom de son parti tant qu'il n'aurait pas concerté les autres.

Tout le monde sait que Fabre est en manque d'inspiration. Raison pour laquelle, il n'attend que des occasions pour bondir, histoire de se faire un nom.

Pour l'heure, l'affaire de concession des terminaux à conteneurs des ports de Lomé et de Conakry à Bolloré si elle a une base juridique se poursuivra dans en justice. Tout le droit à ce sujet sera dit mais faudra-t-il que toutes les preuves des accusations relevées soient apportées.

Nouvelle Opinion

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Inspection des travaux réalisés par EBOMAF au Nord-Togo : La mission ministérielle exprime sa satisfaction

Dans son programme campagne, Faure Gnassingbé avait mis en bonne place, le développement du pays dans son intégralité. Convaincu que la route du développement, passe par le développement de la route, le gouvernement depuis quelques années et sous l'impulsion du chef de l'Etat, s'est investi dans une politique de grands travaux.

Plusieurs travaux de réhabilitation, d'aménagement, de bitumage et de renforcement des infrastructures routières ont été engagés dans presque toutes les grandes villes du pays. Ces travaux réalisés à coût de milliards de nos francs ne doivent pas être laissés sans aucun suivi. Le gouvernement qui consent tout le temps cet effort en mettant les moyens nécessaires à la réalisation de ces ouvrages doit se sentir sans équivoque interpellé.

C'est à cet exercice de veille et de contrôle que se livre souvent le ministre des infrastructures et des transports afin de nous donner des routes de qualité et non de nom. La semaine

qualité. Ces conclusions de la délégation ministérielle rassurent et réconfortent EBOMAF qui aujourd'hui s'est fait illustré positivement dans la sous-région. L'Entreprise BOUNKONGOU et Fils est l'une des références incontestables dans le secteur du bâtiment, des forages et des routes en Afrique de l'ouest où, elle est implantée dans plusieurs pays.

Bien qu'elle réalise des ouvrages de qualité, elle n'hésite pas à se remettre également en cause pour mieux servir. Le PDG Mohamadou BOUNKONGOU sait qu'on ne peut réussir de beaux travaux quand on est sous équipés ou quand on manque de main d'œuvre quali-



Ninsao Gnonfame, ministre des Infrastructures et des Transports

mération.

L'équipe a relevé des avancées positives sur la réalisation de ce projet composé d'une couche de plateforme de 20cm de matériaux latéritique, d'une

des travaux, il est à signaler que l'entreprise est à 41% du délai de consommation car selon le Chef de mission de cet axe, tous les fronts sont entrain de bouger avec un dynamisme remarqué au niveau du personnel et dans l'utilisation du matériel.

S'agissant des travaux qui ont été réalisés au niveau de la première section de Dapaong-Borgou-Naki Est, la mission a noté que les travaux de chaussée ont été réalisés à 100% et que les ouvrages d'assainissement sont en cour de finalisation et surtout les ouvrages de protection ainsi que le poste de péage situé à Borgou.

Au jour d'aujourd'hui la mission a relevé que l'entreprise est à 91% de la finalisation de la première section du projet. Ce qui permettra aux usagés de circuler aisément dans les jours à venir. Pour la deuxième section qui concerne le pont de Borgou jusqu'à Mandouri, la mission a relevé que les travaux sont au stade de terrassement

et que la mise en forme aussi est terminée. L'entreprise est entrain de réaliser les travaux de terrassement.

Au niveau des ouvrages, sur 56 prévus par l'entreprise 54 ont été réalisés. Quant à la troisième section Mandouri frontrière Benin qui permettra à la population de Mandouri de relier leur voisin du Benin la mission a signifié que par rapport à l'obstacle majeur que représente le fleuve Kpendjal. Il est prévu la construction d'un pont de 180 m de long. Un sondage a été donc fait entre l'entreprise et le laboratoire à cet effet.

Aujourd'hui, toutes les précisions sont déjà adoptées au niveau de la nature du béton à réaliser. Le temps menaçant, l'entreprise a été instruite par le ministère à bien s'organiser de façon à être prête en octobre 2016 pour qu'en novembre, le travail puisse reprendre sans interruption.

Au niveau de la réhabilitation de la route nationale N°1 Kantè

Suite à la page 6



Mahamadou Bonkougou, PDG de EBOMAF

dernière, la sortie du ministère a eu pour cible, les chantiers de la nationale N°21 (carrefour Pya-Sarakawa-Kantè) dans la région de la Kara, Dapaong-Borgou-Mandouri-Frontière Benin ainsi que Tandjoarékantè-Kara en construction par le Groupe EBOMAF de Mahamadou BONKOUNGOU.

Il s'est agi pour le ministre Gnonfame et ses techniciens de toucher du doigt l'évolution des travaux ainsi que tous les aspects techniques conventionnellement reconnus dans le monde des BTP. La tournée a démarré le mercredi 13 avril 2016 et a pris fin le vendredi.

Tout a été fouillé au peigne fin par le ministre et sa délégation qui ont conclu que les travaux se déroulent dans l'art dans le respect des normes surtout en ce qui concerne l'aspect

fiée.

C'est fort de cela qu'il ne lésine pas en matière d'équipement. EBOMAF peut se faire compter aujourd'hui parmi les multinationales en matière de Travaux publics avec l'imposant et admirable équipement moderne de travail dont il dispose. Sa main d'œuvre faite d'experts et d'ingénieurs chevronnés expatriés et sous régionaux, lui réserve une nette démarcation en cas d'appel d'offre.

La visite des travaux

L'équipe de contrôle et de surveillance des travaux du ministère des infrastructures et des transports, avec le ministre en tête a débuté sa mission par l'axe carrefour Pya-Sarakawa -Kantè long de 65 km et 09 m de large en aggro-

couche de base de 15 cm qui sera améliorée au ciment et enfin d'une autre couche de roulement de 05 cm.

Par rapport à l'avancement



Pause du grave bitume

Inspection des travaux réalisés par EBOMAF au Nord-Togo: La mission ministérielle exprime sa satisfaction

Suite de la page 5

et Tandjouraré (130km) qui relie 13 localités, la mission a relevé un taux d'avancement de 45% pour un délai de consommation d'environ 61%. En regardant la configuration de ces travaux la chaussée seule fait 80,9%.

La mission a constaté que l'entreprise a réalisé 65 km de revêtement en grave bitume sur les 130 km. Au niveau du sol ciment la mission note avec satisfaction que l'entreprise est entrain de s'activer au niveau du sol ciment. Bien que satisfaite la mission a eu à relever quelques difficultés qui ont ralenti un peu le déroulement des travaux dans certaines zones. Des difficultés qui sont relatives aux déplacements de réseaux, à la libération des emprises et les expropriations.

Pour palier à tous ses problèmes la mission a recommandé à l'entreprise un renforcement du matériel en compactage, et de



Un forage construit pour les populations de Paporga

concassage.

Au niveau de l'approvisionnement en matériaux concassé la mission de contrôle a invité l'entreprise à mettre une centrale supplémentaire à la disposition du personnel dans l'optique de pouvoir accélérer les activités avant la grande saison des pluies. Elle a demandé à l'entreprise un renforcement de certains aspect de son dispositif

notamment le renforcement des compacteurs qui facilitera la rapidité et la recherche de la qualité, faire en sorte que les granulats puissent répondre dans chaque zone.

Au plan social et toujours dans le cadre de la stratégie et la politique des transports, le gouvernement a instruit EBOMAF d'associer aux travaux routiers les travaux connexes



Le tronçon Dapaong - Borgou

notamment la construction d'un certain nombre de marché, de forages et de retenues d'eaux aux populations riveraines.

Le directeur technique AROUNA Mohamed a au nom du Président Directeur Général d'EBOMAF félicité toute la délégation et l'équipe technique du ministère pour leur engagement et leur dévouement dans la politique de réha-

bilitation et d'aménagement des routes initiée par le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE.

Pour toutes les remarques et doléances qui ont été faites à l'égard de l'entreprise, le directeur rassure que toutes les dispositions seront prises pour une bonne finition.

Agbé

La visite des contournements

Le ministre Gnofame n'a pas voulu faire à moitié le travail. Avant d'arriver au contrôle des routes d'EBOMAF, la mission s'est amenée d'abord dans le contrôle des contournements. Il s'agit d'Alédjo 1 (Aléheridé-Kpéwa) et Alédjo 2 (Bola-Bafilo).

Ces axes routiers, confiés à la Société Nationale Chinoise des Ponts et Chaussées (SNCTPC) ont fait beaucoup parler d'eux à cause de leur dégradation précoce. Le gouvernement a exigé des réparations à la charge de la société. Le ministre Gnofame

n'a pas voulu se mettre en marge des travaux de réparation ainsi engagés.

Ces travaux ont démarré le 14 décembre 2015 à un rythme accéléré avec un taux d'avancement général de 78,71% après 98,33% de délai consommé. Le revêtement du contournement Alédjo 2 à l'enrobé AC 13 est presque achevé à l'exception de la zone d'élargissement qui fait environ 650 m et où les travaux confortatifs de la chaussée sont en cours.

La SNCTPC a demandé une prorogation de 4 mois du délai

d'exécution. Les difficultés relevées sur ce chantier sont la rupture des matériaux surtout de la grave concassée et de gaillions.

Il faut saluer au passage cette volonté du ministre de suivre de près les travaux pour ne pas donner l'occasion que certains manquements soient constatés à la livraison des travaux.

A la fin de la visite, monsieur DJOBO Balarbi, chef de mission s'est dit satisfait du déroulement des travaux surtout de l'ambiance qui prévaut entre les chinois et les employés sur le terrain.

Nouvelle opinion



La délégation ministérielle sur le contournement

Communiqué de presse



DIFFICULTES D'ACHATS DES FORAITS INTERNET PAR LE CODE *104#

Lomé, le 07 avril 2016- Dans la journée du jeudi 31 mars, un incident s'est produit sur nos plateformes techniques rendant indisponible les achats de forfaits internet par le code *104#.

TOGO CELLULAIRE vous informe que le service d'achats de forfaits par le code *104# est de nouveau opérationnel.

La Direction Générale présente toutes ses excuses pour les désagréments causés et rassure sa clientèle que les équipes techniques sont toujours à pied d'œuvre pour un retour à la normal dans les plus brefs délais.

TOGO CELLULAIRE vous remercie pour votre compréhension et vous témoigne une fois encore toute sa reconnaissance pour votre fidélité.

Pour obtenir plus d'informations : togocel@togocel.tg ou appelez le 888.

Vous pouvez aussi accéder à notre page Facebook : www.facebook.com/Togocel

Ou à notre site web : www.togocel.tg

Contact presse : Mlle OURO SAMA Djawadatou : 92277170.

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1^{er} juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évalue en 18 ans d'existence à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. ANKH ATCHA DEDJI.

POUR VOS ANNONCES, PUBLICITÉS ET PUBLI-REPORTAGES APPELEZ LE 91 36 37 55

Objectifs de Développement Durable (ODD): De grands efforts consentis par le gouvernement

On ne peut s'en douter que le Togo depuis plus de 15ans s'est lancé dans une lutte pour se soustraire du lot des pays les plus démunis. Plusieurs initiatives ont été entreprises presque dans tous les secteurs. Les programmes mondiaux visant le développement pour tous, sont pris en compte au Togo. Il s'agit des OMD arrivés à leurs échéances en décembre 2015 et relayés par les ODD pour une période de 15 ans. Le Togo qui n'a pas pu atteindre les objectifs fixés par les OMD doit se battre pour relever le défi en ce qui concerne ce nouveau programme mondial.

LES PRIORITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La bonne gouvernance

On ne pourra jamais atteindre les objectifs fixés par le programme du Développement Durable si premièrement on n'instaure pas la bonne gouvernance. On peut se permettre de dire qu'à ce niveau il y a des avancées significatives depuis l'arrivée de Faure Gnassingbé au Pouvoir.

Dès lors, le Chef de l'Etat n'a cessé de mener des réformes pour offrir une situation de vie meilleure à tout citoyen Togolais. On peut affirmer sans se tromper que le chef de l'Etat est animé par cet esprit de restaurer les valeurs fondamentales de la



Komi Selom Klassou, chef du Gouvernement

bonne gouvernance, de la relance économique et de l'observance permanente des droits de l'Homme.

L'éducation

L'éducation est la clé de la réussite et la garantie pour l'avenir. Le Togo est sur la bonne voie avec la suppression des frais de scolarité à la maternelle et à l'enseignement primaire, base de l'éducation et de l'alphabétisation.

Cet acte innovateur donne droit à tout enfant togolais et même étranger vivant sur le territoire togolais de s'instruire jusqu'à l'obtention du Certificat d'Etude du Premier Degré CEPD. Une fois instruits, les jeunes togolais pourront se lancer dans la formation professionnelle et occuper des postes stratégiques qui mènent vers le développe-

ment durable.

La communication et les médias

La communication occupe une place de choix dans la course vers un développement durable. Les médias ont un rôle à jouer avec leur responsabilité d'informer, de sensibiliser, d'éduquer, de former... Les médias (quatrième pouvoir après ceux exécutif, législatif et judiciaire) doivent à travers la communication amener les citoyens à connaître le rôle qui est le leur dans la marche vers le développement. Le Togo dispose d'une gamme diversifiée de médias avec un grand audimat, ce qui constitue un atout favorable pour l'atteinte des objectifs fixés par les différents programmes de croissance. Cependant, les médias ont des difficultés qui impactent sur

leur rendement.

L'agriculture

Plus de 70% de la population togolaise est paysanne. Conscient du fait qu'on ne peut parler de développement quand les populations meurent de faim, le Chef de l'Etat fait de l'agriculture l'une des priorités.

L'agriculture est donc le secteur d'activité qui emploie le plus grand nombre de Togolais et occupe une place importante dans l'économie du pays non seulement grâce à la variété des produits agricoles, mais aussi grâce à leur caractère industriel. Plusieurs programmes visent à développer le secteur agricole au Togo.

Le PNIASA (Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire) et ses produits dérivés portent leurs fruits depuis quelques années. Ces programmes ont permis d'atteindre un taux élevé. Mais force est de constater que beaucoup de Togolais peinent à trouver un repas par jour.

Le gouvernement dans son rôle régalien doit être plus regardant en faveur de ces couches démunies.

Les infrastructures routières

" La route du développement passe par le développement de la route " dit-on souvent. Au

Togo, la route est la voie de communication la plus usitée. C'est le moyen de transport ou de transaction commerciale le plus développé. La politique de réaménagement et de construction des infrastructures routières engagée par le Togo depuis quelques années est un atout favorable au développement durable.

La décentralisation

Pour que le développement soit bâti sur des bases solides, il faudra que certains biens soient gérés par les populations locales à travers les responsables élus par elles ; lesquels responsables sont tenus de rendre compte à la hiérarchie.

Aussi faudra-t-il que certains services soient décentralisés afin de réduire le coût et les peines de certaines courses.

Au demeurant, les avancées en matière de développement durable sont visibles au Togo.

Le gouvernement dans ce même élan doit poursuivre ses œuvres pour hisser le Togo dans le firmament du développement.

Pierre



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du logiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1 : « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

Album photos de l'inspection ministérielle des travaux d'EBOMAF au nord-Togo

